

LA MORPHINE

À L'ATTENTION DES PATIENTS ET AIDANTS

Questions-réponses



Qu'est-ce que la morphine ?

➤ La morphine est un médicament qui suscite des craintes mais qui, bien indiqué et utilisé selon des règles précises, est bien toléré et rapidement efficace sur la plupart des douleurs.

➤ Il s'agit d'un des médicaments contre la douleur les plus efficaces, il ne faut pas s'en priver.

➤ La morphine n'est pas plus dangereuse que d'autres médicaments.

Existe-t-il différents types de morphine ?

VRAI

2 TYPES SONT À DISTINGUER :

➤ LA MORPHINE DITE D'ACTION RAPIDE (on parle aussi d'interdose) :

- agit entre 15 et 60 min (maximum d'action),
- agit pour une durée de 4h,
- c'est celle que vous prendrez au moment des épisodes douloureux ou pour anticiper un événement qui sera douloureux (ex. toilette, repas, promenade...),
- il est important de connaître le nombre d'interdoses prises pour que votre médecin puisse adapter le traitement de fond,
- elle est souvent associée à un traitement de fond par de la morphine à libération prolongée.

➤ LA MORPHINE À LIBÉRATION PROLONGÉE (on parle aussi de traitement de fond) :

- agit en plusieurs heures,
- agit pour une durée de 12h,
- doit être prise à heures régulières, le matin et le soir, à 12h d'intervalle,
- c'est celle qui prévient l'apparition de douleur.



Je prends déjà beaucoup de médicaments Je ne peux plus avaler

PAS DE PROBLÈME

La morphine existe sous d'autres formes que les comprimés. En effet, en cas d'un nombre trop important de comprimés ou de difficultés à les avaler, il est possible de vous prescrire des traitements par voie **transdermique** (patch) ou **injectable**.

La morphine provoque des effets secondaires ?

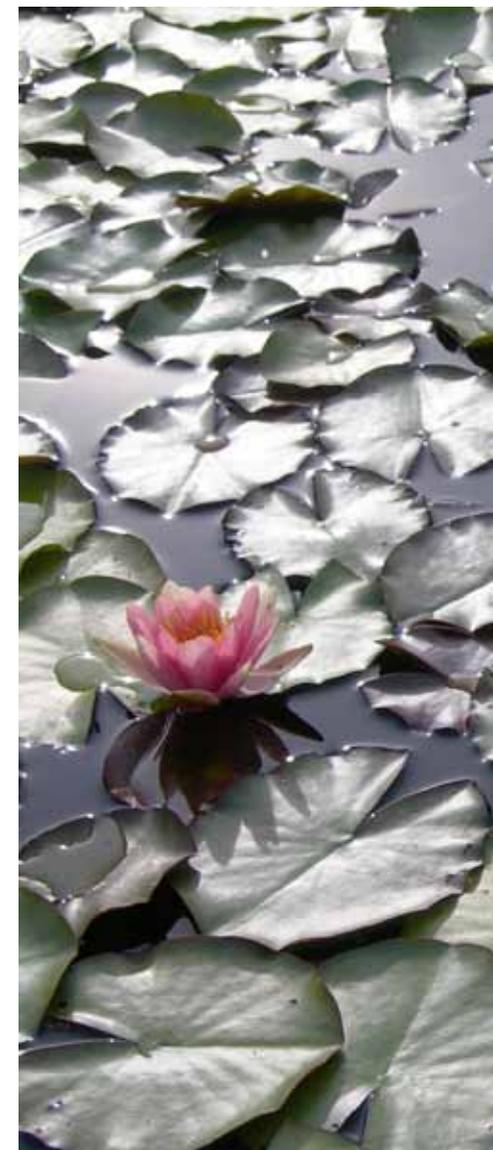
VRAI

La morphine peut entraîner des effets indésirables plus ou moins gênants à surveiller et à signaler. Il peut s'agir principalement de :

➤ **constipation**, à prévenir de façon systématique par :

- quelques règles diététiques : boire, favoriser la mobilisation et une alimentation riche en fibres,
- un traitement adapté.

➤ **nausées et/ou vomissements**, qui disparaissent en quelques jours et pouvant être soulagés.
➤ **somnolence**, en début de traitement (correspondant à la récupération de sommeil, disparaît en 48h).



Si je prends de la morphine, c'est que c'est la fin ?

FAUX

La morphine est utilisée en cas de douleurs intenses, aiguës (ex. en post-opératoire, en cas de sciatique...) ou chroniques (ex. arthrose...) lorsque les traitements précédents n'ont pas été efficaces.

C'est l'intensité de la douleur et non la gravité de la maladie qui justifie la prescription de morphine.

La morphine rend toxicomane ?

FAUX

Bien prescrite et bien utilisée, la morphine ne provoque pas de toxicomanie car elle **n'entraîne pas de dépendance psychologique.**

La dose prescrite est ajustée à l'intensité de la douleur et donc aux besoins de chacun. Si la dose augmente, c'est pour rechercher un soulagement plus satisfaisant.



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

- Une équipe formée à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur.
- Une infirmière référente douleur.
- Un Comité de Lutte contre la Douleur.
- Une consultation douleur au domicile du patient.
- Contact : 05 59 50 31 10.